



Chassé jusque dans les années 70 pour son ivoire, l'éléphant d'Afrique est depuis 1989 protégé sur le plan international. Au dernier recensement, ses populations semblaient se stabiliser malgré le spectre toujours pesant du braconnage.

# L'éléphant d'Afrique



Gilles Martin

CHEF DE RUBRIQUE  
PHOTOGRAPHE PRO NATURE  
www.arche-photographique.org  
www.gilles-martin.com

## « L'Arche Photographique »

Dans chaque numéro d'Image & Nature, retrouvez le carnet de route de Gilles Martin qui vous raconte ses récents voyages et les dernières avancées de son grand projet : « L'Arche Photographique. »



## Fiche d'identité de l'éléphant d'Afrique :

(*Loxodonta africana*)

- **Classe :** mammifères.
- **Ordre :** proboscidiens.
- **Famille :** éléphantidés.

■ **Sous-espèce :** *Loxodonta africana africana* (éléphant de la savane) et *Loxodonta africana cyclotis* (éléphant des forêts).

■ **Statut UICN :** vulnérable.

■ **Description :** c'est le plus gros animal terrestre vivant. Il mesure environ 3,5 m à l'épaule et peut peser jusqu'à 7,5 tonnes.



Depuis le début du mois, le gouvernement sud-africain autorise de nouveau l'abattage des éléphants, après treize ans d'interdiction de chasse, « dans le cadre de normes strictes et après l'étude de toutes les options de régulation ». Le WWF, l'UICN et l'IFAW (Fonds mondial pour la sauvegarde des animaux) redoutent une incitation au braconnage, en recrudescence ces dernières années. Pourtant, ce programme de réduction des effectifs dans le pays, dont la croissance atteint 7 % par an depuis 1989, intervient en toute légalité.

### 1989, année décisive

L'Afrique du Sud fait partie des trois seuls pays du continent noir autorisé à vendre exceptionnellement des stocks d'ivoire dans le cadre de la Convention sur le commerce



international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), signée en 1989, qui interdit le commerce international de l'ivoire. En juin 2007, les ministres des 28 États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique sont parvenus

à un nouveau consensus suspendant officiellement durant encore 9 ans le commerce de l'ivoire. Mais tout en permettant de céder des stocks supplémentaires d'ivoire provenant du Botswana, de Namibie et d'Afrique du Sud, en plus des

### Photographier l'éléphant d'Afrique

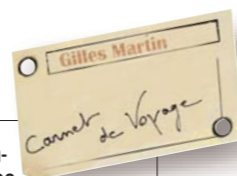
Malgré sa taille imposante, il n'est pas rare de loupé un éléphant bien dissimulé dans les broussailles ! Une fois repéré, vous pouvez l'approcher d'assez près tout en restant extrêmement prudent : arriver tranquillement avec son véhicule, ne jamais couper le moteur, n'en sortir sous aucun prétexte pour ne pas risquer de se faire piétiner, surveil-



ler ses signes d'énervement, doubler la distance quand il y a des petits. Je vous rassure, les accidents sont rares ! Côté photo, j'ai fait l'essentiel de mes clichés

de vue. Avec un 20 mm, vous pourrez situer l'éléphant dans son environnement et faire des images dynamiques. Pour jouer sur la texture de la peau ou les yeux

par exemple, un 500 voire un 600 mm sont nécessaires. Globalement, une focale de 200 mm est suffisante. Il faut réussir à saisir les jeux de l'animal avec sa trompe : une vitesse lente permet de réaliser des beaux effets de mouvement quand il envoie de l'eau. Sinon, les scènes de tendresses mère/petit sont incontournables. ■



60 tonnes déjà autorisées, à condition de satisfaire plusieurs exigences. Cette décision est donc loin de satisfaire les associations de protection de la nature. D'autant que d'autres pays, comme le Zimbabwe pourrait décider prochainement de tuer et manger les éléphants dits « en surnombre » au regard des quotas fixés par les réserves, soit 6 000 bêtes par an. Doit-on y voir une façon de contourner les traités internationaux ? Quoiqu'il en soit, l'or blanc ne cesse d'attirer les convoitises.

### Un trafic vers l'Asie

On estime à 20 000 le nombre de pachydermes abattus illégalement. Début janvier, les autorités namibiennes ont confisqué 200 kg d'ivoire de contrebande, l'an dernier un réseau de braconniers a été



démantelé au Cameroun, et entre août 2006 et 2007, plus de 26 tonnes ont été saisies. Selon une étude du réseau TRAFFIC sur 12 400 prises répertoriées depuis 1989, la Chine et le Japon sont deux des principaux marchés pour l'ivoire illicite. Entre la gestion des équilibres écologiques - la surpopulation de certaines régions est une réalité - et le braconnage, les gouvernements jonglent difficilement.

### Prendre leur défense

Menacés d'extinction en 1989, ces grands herbivores ont recouvré le statut espèce vulnérable sur la liste rouge de l'UICN. Mais on ne les trouve plus qu'au Sud du désert du Sahara, sur des aires de distribution fragmentée et discontinue (3,3 millions de km<sup>2</sup>). Aujourd'hui, les populations

sont stables voire en augmentation dans certaines zones, à l'Est et au Sud de l'Afrique. Cette dernière est d'ailleurs de loin celle où il y en a le plus (58 %), devant l'Est (30 %), le centre (10,7 %), l'Ouest étant la plus petite (1,5 %). Selon le dernier rapport de situation de l'éléphant d'Afrique publié en 2007 par le GSEAF (voir encadré), il y en aurait près de 475 000 sur le continent. À peine plus qu'à l'issue de la période de déclin spectaculaire des années 1970-1990 où les effectifs étaient passés de 2 millions à 350 000.

### Confinement forcé

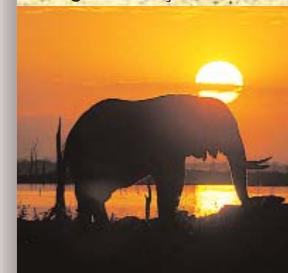
Le commerce de l'ivoire tiré des défenses en est bien sûr la cause principale. Pour les associations, le tourisme représenterait la plus grosse source de revenus du continent africain et une bonne raison de cesser le braconnage des animaux sauvages. Une autre menace, tout aussi grave, pèse de plus en plus sur les éléphants : la perte de leur espace vital. La croissance démographique, ainsi que l'expansion des cultures et des exploitations forestières les confinent dans des territoires toujours plus petits. ■



## Les pachydermes de A à Z

### Groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique

Le GSEAF (AFESG en anglais) de la commission de l'UICN (Union mondiale pour la nature) pour la sauvegarde des espèces, est un groupe d'experts techniques centré sur la conservation à long terme et la gestion des éléphants d'Afrique. Son site internet fournit de nombreuses ressources techniques, dont un rapport de situation publié tous les cinq ans, qui constitue la source d'information mondiale la plus étoffée sur la distribution et les effectifs d'éléphants d'Afrique aux niveaux régional, national et continental. [www.iucn.org/afesg/](http://www.iucn.org/afesg/) (onglet en français)



### Deux Africains

Depuis 2001, les scientifiques ont pu prouver que tous les éléphants d'Afrique n'étaient pas semblables et qu'il fallait faire la différence entre les éléphants de savane, qui déambulent dans les savanes et les forêts Sud et l'Est de l'Afrique, et les éléphants des forêts, qui vivent essentiellement en Afrique centrale et dans le bassin du Congo.

### L'éléphant d'Asie

Voici quelques critères pour reconnaître un éléphant d'Asie d'un éléphant d'Afrique : celui d'Asie est moins impressionnant (5 tonnes et 2,5 m), ses oreilles sont petites, seuls les mâles ont des défenses, (les éléphants mâles et femelles d'Afrique en ont tous les deux), ils ont le dos rond et un seul doigt au bout de la trompe.